



Procuration pour désigner le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise

Nous, personnes ayant le droit d'être inscrites sur la liste électorale municipale ou référendaire, à titre de :

- copropriétaires de l'immeuble depuis le
 cooccupants de l'établissement d'entreprise depuis le

année	mois	jour

désignons, par la présente, à la majorité d'entre nous qui avons la qualité d'électeur ou de personne habile à voter :

_____ Prénom _____ Nom

Date de naissance		
année	mois	jour

- comme personne¹ à être inscrite sur : la liste électorale municipale
 la liste référendaire

Adresse de la propriété ou de l'établissement d'entreprise donnant droit à l'inscription² :

N° Rue, avenue, n° de lot

Ind. rég. Numéro de téléphone		

_____ Municipalité

Code postal	

Adresse du domicile :

N° Rue, avenue, ...

Ind. rég. Numéro de téléphone		

_____ Municipalité

Code postal	

Signature de la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs ou des personnes habiles à voter. Dans le cas où il n'y en a que deux, la signature des deux est obligatoire.

Prénom et nom (lettres moulées)	Signature	Date

1 Cette personne doit être citoyenne canadienne, ne pas être en curatelle ni coupable d'une manoeuvre électorale frauduleuse et n'a pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste électorale municipale ou référendaire.

2 Pour tout renseignement concernant votre droit d'inscription, veuillez vous informer auprès de la municipalité.

PRENEZ NOTE que la procuration prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas retirée ou remplacée.

SMR-9.1 (04-02)

Loi sur les élections et les référendums

dans les municipalités, articles 54, 55, 55.1, 341, 514, 525, 526 et 526.1